VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier Danziger & Tessier Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de GUSTAVE LEHMANN, Sr.

No 84,198 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE L'ORLEANS.

Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau: 134 rue Carondelet

MARDI, LE 20 OCTOBRE 1908,

A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 11 Septembre 1908, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division "D", agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division "B", maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la Propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes ses améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonine, Foucher et Prytania, mesurant 110 pieds de face à l'avenue St Charles sur 170 pieds de profondeur et face à la rue Antonine, entre lignes parallèles, sur lesquelles dites deux rues elle forme l'encoignure, le tout ensemble formant et composant dans ledit numéros 14, 15, 16 et 17 de vingt (20) pieds de dimension N 13 contigu dans le fond dudit lot 14 à 17 inclusivement, d'après un plan du Faubourg Delachaise et Plaisance, fait par C. A. Hedin, ingénieur et déposé pour référence en l'étude de T. Gayol, notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par le No 2625 avenue St Charles et consistent une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises retirée du trottoir et contenant au rez-de-chaussée une grande vestibule avec salon, grande salle de réceptions avec plancher en bois dur, salon, librairie, salle à manger, salle à déjeuner, office, cuisine, chambre de provisions, escalier dans le fond avec office au dessous. Le premier étage contient grand vestibule à grandes chambres à coucher, 3 chambres à bain, cabinet de toilette chambre à costume, coffre en cèdre dans chaque chambre, galerie sur le devant, dans le fond et sur le côté, la maison contient 4 chambres et deux cabinets.

Les principales chambres de la maison magnifiquement décorées et tapissées aux et électricité dans toute la maison, cheminées marbre et en tuile. La maison est chauffée à la vapeur, grand foyer sous la maison servant à cet effet. La bâtisse dans la cour contient buanderie et chambre de domestique 2 citernes et filtre dans la cour. Le trottoir et la cour et les promenades dans le jardin sont cimentés.

Un des Homes les plus complets de notre magnifique avenue centrale. Des cartes de l'encanteur seront nécessaires pour l'inspection des lieux.

2° Un beau terrain pour bâtir, avec maison pour automobile et hangar qui s'y trouvent, décrit comme un certain arpent de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Antonine, Prytania et Foucher, désigné par la lettre C, sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié député voyer de ville, le 25 mars 1898, et d'après lequel dit devis de voyer ledit lot mesure, commençant à un point de distance de 150 pieds de l'encoignure de l'avenue St Charles, 80 pieds de face à la rue Antonine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot est exempt en tout du lot original No 13, legué à une façade de 15 pieds, 7 pouces sur ladite rue Antonine, et d'une portion du lot No 12 mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Antonine.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la portion à crédit devant être représentée par deux billets du même montant de un et deux ans dès respectivement après la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et bien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt en cas de non paiement à maturité et acte en les actes de vente et hypothèque devant contenir la confession de jugement, taxe assurance, et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère toutes les taxes pour l'année 1908 et de donner 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de cela leur lier la vente.

L'acte en les actes de vente et hypothèque devant être passés pardevant M. M. Bentner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas Rosen, avocat.

19sept—19 20 27—oct 4 11 13 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

SUCCESSION DE WILLIAM E. HALL.

No 251, Vingt-Cinquième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 13 OCTOBRE 1908,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Clay Hillet, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-trois dans l'îlet No trente-cent cinquante-six borné par les rues Bread, Ste-Anne, White et Dumaine; ledit lot mesurant vingt-neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent soixante-trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 0,0 du prix d'achat

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Andrew M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.

12 sept—12 18 25—oct 2 4 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4406 rue Tchoupitoulas (entièrement Levée), entre la rue Jena et l'avenue Napoléon

Succession de George Washington Barbat

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — Division C — No 84,037 — En vertu d'un ordre de vente daté le 2 octobre 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 5 novembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Faubourg Bouligny, en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, Water, Jena et l'avenue Napoléon, désigné par le numéro 10 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté du 10 décembre 1849, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, vingt-cinq pieds une ligne sur la ligne du fond, contenant mêmes pieds deux lignes sur la ligne adossé du lot 9 et ayant dix-pieds six pouces une ligne sur la ligne adossé du lot 11. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0,0 sur le prix d'achat

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
John C. Wickliffe, avocat pour l'Administrateur.

4 oct—4 6 11 18 25—nov 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Septième District,

Portant le No municipal 7728 rue Olive.

A. S. Swanson vs Mme M. A. Weaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 87,098— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 octobre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 0125, dans l'îlet No Cinquante-un, borné par les rues Olive (autrefois Quartz Ame), Fershey Lowerline (autrefois Bernadotte) et Marly (autrefois Lowerline) ledit lot commence à une distance de soixante huit pieds cinq pouces et cinq lignes du coin des rues Bernadotte et Olive et mesurant de la trente-un pieds six pouces de face à la rue Olive sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 0,0 du prix d'achat.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

17 sept—25—oct 2 9 16 23 29

Parker-Blake Co., Ltd. vs V. H. Provensal Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 84,420—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte présenté par Arthur D. Parker, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORBELY, Greffier.—Wagner spach, Foster & Donachee, avocats. 8 2 oct—3 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2735 rue Ste Anne, entre les rues Bread et White.

Mme Magdalena Holzer vs Louis I. Ybos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,748—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-trois dans l'îlet No trente-cent cinquante-six borné par les rues Bread, Ste-Anne, White et Dumaine; ledit lot mesurant vingt-neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent soixante-trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 0,0 du prix d'achat

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Andrew M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.

12 sept—12 18 25—oct 2 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 3100 rue St Pierre, formant le coin de la rue Salcedo.

Louis V. Daffart vs Nicholas Ghemaelch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,181—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, îlet 417, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Salcedo et Lopez, désigné par le No 10 sur un devis fait par J. F. Braun le 12 janvier 1885, lequel lot forme le coin des rues St Pierre et Salcedo et mesurant vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue St Pierre sur cent pieds de façade à la rue Salcedo, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 0,0 du prix d'achat.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat pour le demandeur.

19 sept—19 25—oct 2 9 16 22

AVIS AUX CREANCIERS

Union Exchange Bank vs Pelican Cracker Factory

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 84,837 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte trimestriel présenté par Solomon Wexler, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORBELY, Greffier.

Parkerson, Breaux & Broussels. Tiche & Rogers, avocats. 8 oct—8 12 17

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm E. Hall.

No 251—23ème Cour Judiciaire de District, paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Clay Hillett, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

100 actions de la N. O. Molasses & Packing Co. Ltd de $100 chacune, par certificat No 2.

35 actions de la N. O. Molasses & Packing Co., Ltd de $100 chacune valeur au pair.

Conditions Comptant.

R. A. Parsons, avocat.

2 oct—2 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Simple, 520 rue S. Cortez,

Entre les rue D'Hémécourt et Bandin.

Succession de Charles W. Tillman.

No 86,901, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 8 septembre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 520 rue Cortez, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Télémaque, Cortez, D'Hemecourt et Bandin, lequel dit lot est désigné par le No 26 sur un plan d'arpentage par C. Unca Lewis, voyer et mesurant 24 pieds, 7 pouces, 1 ligne de face à la rue Cortez sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente passé devant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur

12sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de deux grandes îlets de terre de valeur dans le Septième District.

Commonwealth Building and Loan Association vs Mme M. C. Bordeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines îlets de terre situées dans le Septième District de cette ville, numérotés respectivement 656 et 663 (autrefois connus comme îlets 315 D et 314 B), l'îlet 655 borné par les rues Pear, Henton, Hamilton et Holly Grove, mesurant trois cent pieds à la rue Hamilton, trois cents pieds à la rue Holly Grove, trois cents pieds cinq pouces et six lignes à la rue Pear, et trois cents pieds cinq pouces et six lignes à la rue Henton.

L'îlet 663 borné par les rues Henton, Quince, Holly Grove et Général Ogden, mesurant trois cents pieds à la rue Holly Grove, trois cents pieds à la rue Général Ogden, trois cents pieds deux pouces à la rue Henton et trois cents pieds et deux pouces à la rue Quince.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0,0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

T. B. Flynn avocat pour le demandeur.

19 sept—19 26—oct 3 9 16 23

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 73,348, Cour Civile de District.

Jeudi, le 15 octobre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Art, entre la rue Johnson et Prieur, borné par la rue Painters, à moins d'un îlet des cors de la rue Villere, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — septembre 1908 dans l'affaire ci-dessus nommé, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit

Dix (10) certaine cote de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Art, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue arts et mesurant chu un 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente passé devant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO ST. PAUL.
Encanteur No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echazabal, avocat pour la patrice du demandeur.

13 sept—13 20 27—oct 4 11 15

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de L. P. Galas.

No 86,729 — Division D. — Cour Civile de District.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D., agissant pour l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, daté et signé le 25 septembre et adressé à Will J. Morgan, Encanteur le vendrai à l'encan, MARDI, le 27 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Congress, Rempart et Indépendance, désigné par la lettre B, par D. E. Seghers, voyer, daté du 26 octobre 1907. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Rempart sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente passé devant Jos. Lautenschlaeger, notaire aux frais de l'acquéreur.

WILL J. MORGAN,
Encanteur, 381 rue Carondelet.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Grande Résidence et Commode, Nos 1437-39 rue N. Rempart, coin Kerlerec.

Succession de Raphael O. Marcour.

No 86,174— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau (2me étage) No 311 rue Baronne, JEUDI, le 22 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 14 septembre 1908, la re Succession du Dr Raphael O. Marcour il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Treizième District de cette ville, désigné comme lot H, dans l'îlet 339, borné par les rues Rempart, St Claude, Kerlerec et Columbus, sur un plan par J. A. D'Hemécourt, député voyer, daté du 31 mars 1854, annexé à un acte pardevant P. B. Lerosche, notaire, le 3 mars 1855, lequel dit lot mesure [en mesure américaine] 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Rempart, 63 pieds de large sur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No 1e, et 67 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur une ligne oblique sur le côté vers la rue Columbus et 70 pieds de profondeur et façade à la rue Kerlerec. Les améliorations comprennent le grand cottage résidence commode en briques avec mansarde avant des chambres, portant les numéros municipaux 1437 39 rue N. Rempart, ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, écurie, etc., hydrant et citerne.

La propriété est splendidement située à un îlet de l'avenue Esplanade, chars électriques en face, et la rue Kerlerec pardevant à proximité des marchés, écoles, églises, et à peu de frais pourrait être convertie en une maison double ou en un endroit de commerce.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit en un ou en un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, daté le jour de l'adjudication et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilèges, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer, en plus de son enchère, les taxes de 1908, l'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous, notaire. Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

MM. Dart & Kernan, avocats.

20sept—20 27—oct 4 11 18 25

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.